

TERMES DE RÉFÉRENCE

Thème : Quel guichet de finance climatique pour l'agriculture résiliente au Congo ?

1. Contexte et justification

La République du Congo est fortement exposée aux effets du changement climatique, notamment à travers l'irrégularité des précipitations, les inondations, les sécheresses localisées, la dégradation des terres agricoles et la perte de biodiversité. Ces phénomènes affectent directement la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales.

Face à ces défis, le pays s'est engagé à promouvoir une agriculture résiliente, inclusive et respectueuse de l'environnement, conformément à ses engagements internationaux en matière de climat, de biodiversité et de développement durable. Toutefois, la transition vers une agriculture résiliente nécessite des investissements importants dans les infrastructures, les technologies, les systèmes d'irrigation, les pratiques agroécologiques, la restauration des terres et le renforcement des capacités des producteurs.

La finance climatique constitue un levier stratégique pour accompagner cette transition. Plusieurs mécanismes internationaux, régionaux et nationaux offrent des opportunités de financement, notamment le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds pour l'Environnement Mondial, le Fonds d'Adaptation, les banques multilatérales de développement, les fonds d'investissement climatique ainsi que les mécanismes de financement carbone. Cependant, ces ressources demeurent encore insuffisamment mobilisées au profit du secteur agricole congolais, en raison notamment d'un déficit d'information, de capacités techniques limitées pour le montage de projets bancables et d'une faible coordination entre les acteurs.

Dans le cadre de la Grande Foire Agricole du Congo, ce panel permettra de présenter les différents guichets de finance climatique accessibles, d'identifier les conditions d'éligibilité, de partager les expériences nationales et régionales et de proposer des pistes d'amélioration pour renforcer le financement de l'agriculture résiliente au Congo.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Informers les acteurs du secteur agricole sur les opportunités de finance climatique et identifier les mécanismes les plus adaptés pour soutenir le développement d'une agriculture résiliente en République du Congo.

2.2. Objectifs spécifiques

Le panel vise à :

- présenter les principaux mécanismes nationaux et internationaux de finance climatique;
- expliquer les critères d'éligibilité et les modalités d'accès aux financements ;
- identifier les besoins prioritaires de financement de l'agriculture résiliente au Congo ;
- partager les expériences réussies de mobilisation de financements climatiques ;
- renforcer les partenariats entre les institutions publiques, le secteur privé, les institutions financières et les partenaires techniques et financiers ;
- formuler des recommandations pour améliorer l'accès des producteurs agricoles et des porteurs de projets aux financements climatiques.

3. Résultats attendus

À l'issue du panel :

- les participants auront une meilleure connaissance des guichets de finance climatique disponibles ;
- les procédures d'accès aux financements seront mieux comprises ;
- les contraintes limitant la mobilisation des financements seront identifiées ;
- des pistes de collaboration entre les différents acteurs seront proposées ;
- des recommandations concrètes seront formulées pour renforcer les investissements dans l'agriculture résiliente.

4. Questions de discussion

Afin de guider les échanges, le modérateur articulera le débat autour des questions suivantes :

- Quels sont aujourd'hui les principaux guichets de finance climatique accessibles pour soutenir l'agriculture résiliente en République du Congo, et quelles opportunités offrent-ils aux producteurs, aux coopératives et aux investisseurs ?
- Quelles sont les principales contraintes qui limitent l'accès des acteurs agricoles congolais aux financements climatiques, et comment les lever ?
- Comment renforcer les capacités des institutions nationales, des collectivités locales, des organisations de producteurs et du secteur privé pour concevoir et mettre en œuvre des projets agricoles bancables répondant aux exigences des bailleurs de fonds ?
- Quel rôle les banques, les institutions de microfinance, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers et les pouvoirs publics doivent-ils jouer pour mobiliser davantage de ressources en faveur d'une agriculture résiliente ?
- Quelles réformes, quels partenariats et quels engagements prioritaires doivent être mis en œuvre pour faire de la finance climatique un véritable levier de transformation durable du secteur agricole au Congo ?

5. Intervenants

- Un Expert de la CCBC ;
- Un représentant de la BDEAC ;
- Un Spécialiste Climat de la BAD.

5. Public cible

Le panel réunira notamment :

- les administrations publiques concernées ;
- les organisations de producteurs agricoles ;
- les coopératives ;
- les banques et établissements de microfinance ;
- les fonds d'investissement ;
- les entreprises du secteur agricole ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les organisations internationales ;
- les ONG ;
- les chercheurs et universités ;
- les jeunes entrepreneurs agricoles ;
- les médias.

7. Déroulement indicatif

Durée : 1 heure

Horaire	Rubrique
00 - 05 min (5 min)	Introduction et contextualisation des dégradations de sols au Congo.
05 - 29 min (24 min)	Interventions des 3 panélistes (8 minutes chacun).
29 - 50 min (21 min)	Débat et questions du public.
50 - 55 min (5 min)	Synthèse technique des leçons retenues.
55 - 60 min (5 min)	Clôture de la session.

8. Date, lieu

Date : 15/08/2026

Lieu : Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes »